



EVERFAST FLUID 35

Fluidifiant, superplastifiant réducteur d'eau destiné aux Bétons, Mortiers et Plâtres en dose doypack

DEFINITION ET PRESENTATION DU PRODUIT

EVERFAST FLUID 35, est un fluidifiant, superplastifiant permettant une importante réduction de l'eau de gâchage, ainsi qu'une amélioration des résistances mécaniques finales du béton.

EVERFAST FLUID 35 peut être utilisé dans les bétons, mortiers et plâtres.

EVERFAST FLUID 35 apporte les avantages suivants :

- augmentation de la plasticité d'où une meilleure ouvrabilité,
- réduction de l'eau de gâchage,
- réduction du temps de vibration nécessaire,
- augmentation de la compacité,
- diminution du ressuage,
- faible modification du temps de prise des ciments Portland,
- amélioration des résistances mécaniques finales.

DOMAINES D'APPLICATION

EVERFAST FLUID 35 est recommandé dans les cas suivants : béton armé à forte densité d'armatures, confection de voiles minces en béton armé et précontraint, préfabrication d'éléments architectoniques, béton prêt à l'emploi, béton pour travaux spéciaux (injection, béton projeté), industrie réfractaire : préfabrication d'éléments.

Bâtiments :

- Poutres, panneaux,
- Planchers, Planchers Chauffants,
- Préfabrication,
- Bétons très ferrailés, etc.

Génie civil :

- Tabliers de pont,
- Ouvrages d'art,
- Réservoirs, etc.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

<i>Composition :</i>	Adjuvant de synthèse en solution aqueuse
<i>Aspect et Couleur :</i>	Liquide Brun
<i>Extrait sec :</i>	32 +/- 2%
<i>Densité :</i>	1,18 +/- 0,02
<i>pH :</i>	7 +/- 1
<i>Teneur en chlorure :</i>	Inférieure à 100 ppm
<i>Teneur en sulfate :</i>	0,5 %
<i>Teneur en formol :</i>	Inférieure à 0,1 %
<i>Températures limite d'application :</i>	+ 5°C à + 50°C
<i>Solubilité et nettoyage des outils :</i>	Soluble dans l'eau en toutes proportions

SPECIES

RN 96 NAPOLLON - 13400 AUBAGNE - FRANCE

☎ : (33) 0/4.42.369.300 - FAX (33) 0/4.42.369.309

www.everfast.fr



Les renseignements fournis par la présente notice sont donnés à titre indicatif. Ils sont basés sur notre connaissance et notre expérience à ce jour. Ils n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales. Ils ne peuvent en aucun cas, impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. L'applicateur doit s'assurer d'être en possession de la dernière édition de cette fiche technique. Annule et remplace les précédentes éditions. Édition du premier trimestre 2010.



PROCES VERBAUX - REFERENCES

Conforme à la norme EN 934-2 : Tableau T3.1 et T3.2.

CONSEILS GENERAUX D'EMPLOI

1 - Préparation des supports :

Non concerné.

2 - Mise en œuvre :

EVERFAST FLUID 35 est prêt à l'emploi. EVERFAST FLUID 35 s'utilise à une dose de 0,5 à 2 % par rapport au poids de ciment selon les performances recherchées. Introduire EVERFAST FLUID 35 de préférence en fin de malaxage.

3 – Applications :

Le mélange EVERFAST FLUID 35 avec le béton doit être le plus homogène possible.

4 – Consommation :

une dose (prête à l'emploi) pour un sac de 35 kg de ciment.

5 - Finition

EVERFAST FLUID 35 n'altère nullement les qualités des bétons et mortiers et ces derniers peuvent être revêtus sans problème.

PRECAUTIONS PARTICULIERES ET SECURITE

Ce produit n'est pas significativement dangereux. Comme tout produit chimique, il peut être irritant en cas de contact prolongé avec la peau ou de projection oculaire ou déclencher des allergies sur des sujets prédisposés. Conserver à l'abri du gel. Eviter un échauffement excessif car les propriétés pourraient se modifier.

TRANSPORT ET STOCKAGE

Transport : non soumis à la réglementation des transports.

Stockage et conservation : Trois ans en emballage d'origine fermé à l'abri du gel.

TEINTE

Brun.

CONDITIONNEMENT

Dose doypack pour un sac de 35 kg de ciment.

SPECIES

RN 96 NAPOLLON - 13400 AUBAGNE - FRANCE

☎ : (33) 0/4.42.369.300 - FAX (33) 0/4.42.369.309

www.everfast.fr



Les renseignements fournis par la présente notice sont donnés à titre indicatif. Ils sont basés sur notre connaissance et notre expérience à ce jour. Ils n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales. Ils ne peuvent en aucun cas, impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. L'applicateur doit s'assurer d'être en possession de la dernière édition de cette fiche technique. Annule et remplace les précédentes éditions. Édition du premier trimestre 2010.